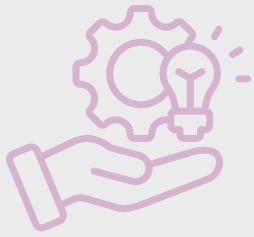


Information sanitaire : Shamonda-Europe, nouveau virus détecté chez les bovins

14 août 2026

Contexte sanitaire



Depuis plusieurs semaines, des vétérinaires signalent dans plusieurs départements de l'Est de la France, ainsi qu'en Suisse et en Allemagne, l'apparition d'un syndrome associant différents signes cliniques chez les bovins. La situation demeure évolutive et la présence du virus est confirmée au-delà des zones initialement concernées (liste actualisée des départements impactés consultable sur le site de la plateforme ESA).

Comment se manifeste la maladie ?

Les animaux atteints présentent principalement :

- Une diarrhée aiguë,
- Un épisode précoce de fièvre, généralement bref et transitoire,
- Un abattement et/ou une baisse d'activité digestive (diminution rumination),
- Une diminution parfois importante de la production laitière.

La maladie semble également se traduire par des avortements, précoces ou tardifs.

Ce virus concerne actuellement les bovins mais pourrait toucher également les petits ruminants.

"Shamonda - Europe", un nouveau virus proche de Schmallenberg



En l'absence de mise en évidence des agents pathogènes habituellement recherchés, des analyses réalisées par l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse suggèrent la présence d'un nouveau virus, de type Shamonda, proche du virus de Schmallenberg (connu et présent en France depuis 2012). Les investigations se poursuivent afin de comprendre l'origine et les impacts du virus identifié.

À ce jour, comme pour tous les autres virus du même groupe, rien n'indique qu'il soit transmissible à l'homme. Aucun danger n'a été identifié pour la consommation de lait ou de viande par les consommateurs.

Transmission

Les virus de ce groupe sont transmis principalement par de petits insectes piqueurs du genre Culicoïdes (mêmes vecteurs que pour la FCO et la MHE).

Information sanitaire : Shamonda-Europe, nouveau virus détecté chez les bovins

14 Août 2026

Conséquences et conduite à tenir

Cette affection ne constitue pas une maladie réglementée donnant lieu à des mesures de gestion sanitaire obligatoires ou à des restrictions de mouvements des animaux. Aucune mesure de police sanitaire n'est donc prévue à date.

En cas de signes cliniques de ce type dans votre élevage :

- **Rapprochez-vous de votre vétérinaire** : il pourra vous conseiller, déterminer la cause, et apporter les soins adaptés aux animaux malades (traitement symptomatique).
- **Surveiller les femelles gestantes et les naissances dans les mois à venir**. Des avortements ont déjà été observés dans les zones infectées. Une infection pendant la gestation pourrait également, dans certaines circonstances, entraîner des malformations congénitales chez les veaux, agneaux ou chevreaux (de façon différée, plusieurs mois après l'infection, comme cela est décrit avec le virus Schmallerberg).

Rappel : La déclaration des avortements est obligatoire dans le cadre de la surveillance de la brucellose. Elle constitue également une opportunité de rechercher son origine, votre vétérinaire pourra mettre en œuvre un diagnostic différentiel afin d'identifier la cause.

Mesures de prévention

A ce jour, il n'existe pas de vaccin disponible contre ce virus.

Les mesures de prévention les plus efficaces reposent donc sur

- **la surveillance clinique des animaux ;**
- **la protection des troupeaux vis-à-vis des moucheron du genre *Culicoides* ;** une bonne gestion des effluents, des litières et des zones de stockage permet de limiter les habitats favorables à la ponte des moucheron *Culicoides*, d'autant plus quand ces zones sont à proximité des animaux.
- **le maintien des animaux dans un bon état sanitaire général.** Garantir un accès à une eau propre et en quantité suffisante, une alimentation équilibrée sans transition brusque, ainsi qu'un apport adapté en minéraux, oligoéléments et vitamines contribue à soutenir les défenses immunitaires du troupeau.

Ressources



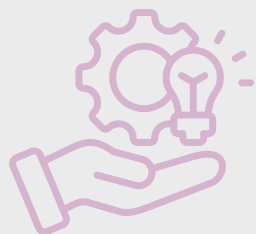
Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Animale
GDS France – Fiche Biosécurité Vecteurs Culicoides
GDS France – Fiche Maintien des animaux en bonne santé

Shamonda-Europe

Détection chez le cheval

31 août 2026

Contexte sanitaire



Depuis l'été 2026, **un nouveau virus dénommé Shamonda-Europe circule chez les ruminants dans plusieurs pays européens, dont la France**. Récemment, en Suisse, le virus a été détecté dans l'encéphale de deux chevaux présentant des troubles neurologiques. Ces observations constituent les premières détections de Shamonda-Europe chez l'espèce équine. À ce stade, les investigations se poursuivent.

Shamonda-Europe : quel impact chez le cheval ?

À ce jour, les connaissances restent très limitées. Les deux chevaux chez lesquels le virus a été détecté présentaient des troubles neurologiques marqués et le virus a été identifié lors des investigations réalisées après leur décès. Toutefois, **aucun lien de causalité n'a pour l'instant été formellement établi entre les signes observés et la mise en évidence du virus**.

Les données disponibles suggèrent que les chevaux concernés peuvent présenter un état d'abattement initial, suivi dans certains cas de **troubles neurologiques** tels qu'une somnolence importante, des troubles de la coordination, des fasciculations musculaires, une hypersensibilité aux stimuli ou encore des signes vestibulaires (inclinaison de la tête, mouvements oculaires anormaux, démarche instable). L'évolution semble variable, allant d'une récupération spontanée à des formes neurologiques sévères. Des **travaux complémentaires sont en cours** afin de préciser le rôle exact du virus et son impact réel chez l'espèce équine.

"Shamonda - Europe", un nouveau virus proche de Schmallerberg



Le nouveau virus, détecté en France chez les bovins par l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, est proche du virus de Schmallerberg. Ce dernier, présent dans les élevages de ruminants français depuis 2012, est connu pour provoquer des avortements ainsi que des malformations congénitales et des troubles neurologiques chez les nouveau-nés.

À ce jour, comme pour tous les autres virus du même groupe, rien n'indique qu'il soit transmissible à l'homme.

Transmission

Comme les autres virus du même groupe, Shamonda-Europe est probablement transmis par de **petits insectes piqueurs du genre *Culicoides***. Aucune transmission directe entre animaux n'est connue à ce jour.

Shamonda-Europe

Détection chez le cheval

Conséquences et conduite à tenir

Cette affection ne fait l'objet d'aucune réglementation sanitaire spécifique, tant pour les élevages de ruminants que pour les équidés (absence de mesures de gestion sanitaire obligatoires et de restrictions aux mouvements des animaux).

En cas d'abattement associé à des troubles neurologiques évocateurs chez votre cheval :

- Isolez l'animal présentant des signes cliniques;
- **Contactez rapidement votre vétérinaire** : il pourra vous conseiller, réaliser les prélèvements pour analyse diagnostique et apporter les soins adaptés (traitement symptomatique);
- Evitez de déplacer l'animal, en particulier s'il présente des troubles de la coordination ou une démarche instable;
- Suivez l'évolution des signes cliniques et transmettez ces informations à votre vétérinaire.

La présence de signes neurologiques chez le cheval peut avoir de nombreuses origines (fièvre de West Nile, rhinopneumonie équine...). **Seul un examen vétérinaire, complété si nécessaire par des analyses, permet d'en rechercher la cause.**

Mesures de prévention

A ce jour, il n'existe pas de vaccin disponible contre ce virus.

Les mesures de prévention reposent donc principalement sur :

- **la surveillance clinique régulière des chevaux et l'isolement des animaux malades ;**
- **la protection des chevaux vis-à-vis des moucheron du genre *Culicoides* ;** mettre en place un plan de lutte intégré vis-à-vis des moucheron vecteurs incluant une gestion environnementale (gestion des effluents, des litières et des zones de stockage permettant de limiter les habitats favorables à la ponte des moucheron), et l'application de couvertures et répulsifs/insecticides de façon raisonnée ;
- **le maintien des animaux dans un bon état sanitaire général.**

Ressources



Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Animale

Page Shamonda-Europe site GDS France

RESPE - Virus Shamonda chez le cheval

Université de Berne - Virus de type Shamonda chez le cheval